



PROCES VERBAL DE SEANCE DU 7 DECEMBRE 2020

Étaient présents : : MALAVIEILLE Patrick, MONTENEZ Karine, PEREZ Joseph, BALDIT Laurence, BRUN Christian, ARCANGIOLI Annie, MIGLIORE Sébastien, MUNOS Evelyne, JOUVERT Norbert, ~~KORDJANI Anissa~~, DART Didier, ~~EUGENE Pascale~~, ALBEROLA André, ~~GINEYS Mireille~~, ~~ADJOUADI Messaoud~~, ~~KUBICA Marc~~, ~~JOUVE Rosemonde~~, ~~DUMAS Hubert~~, ~~DUMAS Anne-Claire~~, ~~BAUDUCCO Claude~~, ~~PORTALEZ Marie-Line~~, AKAN Yavuz, SOUSTELLE Marie-Claude, MADRIGNAC André, ~~ABEILLON Céline~~, ~~BOUX Ludovic~~, ~~LAHONDES Amandine~~, ~~BLANCHARD Françoise~~, MERAND Didier

Avaient donné procuration de vote :

JOUVE Rosemonde	à	BRUN Christian
GINEYS Mireille	à	BALDIT Laurence
ADJOUADI Messaoud	à	ARCANGIOLI Annie
BAUDUCCO Claude	à	MUNOS Evelyne
DUMAS Hubert	à	DART Didier
EUGENE Pascale	à	MADRIGNAC André
ABEILLON Céline	à	JOUVERT Norbert
KUBICA Marc	à	PEREZ Joseph
DUMAS Anne-Claire	à	ALBEROLA André
PORTALEZ Marie-Line	à	KORDJANI Anissa
KORDJANI Anissa	à	MIGLIORE Sébastien

Absents : BOUX Ludovic, LAHONDES Amandine, BLANCHARD Françoise

Monsieur le Maire, après avoir procédé à l'appel, constate une nouvelle fois, l'absence de Monsieur BOUX ainsi que des membres de son groupe sans excuse.

Monsieur le Maire, avant d'aborder l'ordre du jour de la séance, adresse toutes ses pensées, ainsi que celles des membres de l'assemblée délibérante, à la compagne, le fils et les parents de Florian VIDAL décédé dernièrement et membre de la Liste « Osons La Grand'Combe ».

Il revient sur son histoire et son évolution de carrière au sein d'Alès Agglomération. Une minute de silence est observée en sa mémoire.

Monsieur le Maire met aux voix le procès-verbal de la séance du 4 novembre dernier.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

L'ordre du jour est ensuite abordé.

I – Donné acte : soutien aux acteurs culturels

Madame BALDIT, indique que, par une décision du maire, une modification du budget primitif a été réalisée afin de financer les travaux de programmation des festivités de Charbon Ardent.

Madame BALDIT précise qu'en raison de la crise sanitaire, ces festivités n'ont pu avoir lieu mais les acteurs culturels ont travaillé sur un projet qu'il convient de rémunérer.

La décision modificative est la suivante :

Compte 022	Dépenses imprévues	- 30 000 €
Compte 678	Autres charges exceptionnelles	+ 30 000 €

Monsieur le Maire ajoute qu'il s'agit d'un effort important pour la commune mais nécessaire comme un encouragement et un soutien aux compagnies qui devaient animer les Festivités de Charbon Ardent.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**



II – Garantie d'emprunt Habitat du Gard – réaménagement de la dette

Madame BALDI informe qu'Habitat du Gard a procédé au réaménagement de sa dette et ce afin de dégager des marges de manœuvres financières nécessaires à la poursuite des opérations patrimoniales, constructions neuves et réhabilitations des logements existants.

Madame BALDIT ajoute que la commune avait garanti 6 prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et propose de renouveler ces engagements, toujours à hauteur de 50 % soit pour un montant total garanti s'élevant à 912 421.26 €.

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit d'une doctrine. Les communes garantissent les emprunts pour les opérations réalisées sur son territoire.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

III – Reprise des amortissements antérieurs – régularisation

Madame BALDIT fait part d'une rencontre avec les services de la Trésorerie au sujet d'amortissements, sur des exercices antérieurs, non-régularisés. Il s'agit plus particulièrement d'erreur d'imputation ou de biens non-amortissables tant eu égard à la réglementation qu'aux délibérations des conseils municipaux applicables en matière d'amortissements. La rectification peut s'opérer en créditant le compte 1068 en application de la réglementation en vigueur

Madame BALDIT propose de reprendre les amortissements à hauteur de 429 801.82 € selon les comptes indiqués ci-dessous :

28041412	1 000.00 €
28041623	0.04 €
28128	145 395.41 €
28138	22 800.00 €
28152	230 567.67 € (amortissement du bien MC 200910)
28184	583.52 €
28188	29 455.18 €

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

IV – Décision modificative n°2 – Bâtiment industriel IRAI

Madame BALDIT revient sur la séance du 4 novembre dernier, au cours de laquelle l'assemblée délibérante s'est positionnée en faveur d'écritures de clôture sur la section de fonctionnement sur le budget annexe IRAI. Elle propose de procéder, sur la section d'investissement, aux écritures complémentaires suivantes :

Compte 2132	- 61.94 €
Compte 28132-40	+ 61.94 €

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

V – Acquisition d'un véhicule pour les services techniques

Monsieur BRUN Christian fait part de la nécessité de remplacer un camion-benne pour les services techniques et indique que plusieurs concessionnaires ont été contactés à cet effet afin d'obtenir des devis et de commander un véhicule dans les meilleurs délais.

Monsieur BRUN propose d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition d'un camion de type « Renault Master châssis-cabine » d'un montant de 35 923.49 € TTC.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

VI – Location de locaux municipaux

Monsieur JOUVERT Norbert fait part des intentions de l'association UNAPEI 30 d'installer une antenne sur la commune.

Monsieur JOUVERT indique que l'association a visité les locaux situés à l'annexe des services techniques, 1^{er} étage, d'une superficie de 100 m² et propose de consentir la



location à 450 €/mensuel. Des travaux de petits aménagements sont à effectuer.

Monsieur le Maire ajoute que cette association développe ses services à la population. Elle avait des besoins sur le nord d'Alès.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

VII – Questions diverses

A – Hommage National à Valéry Giscard d'Estaing

Cet hommage aura lieu le 9 décembre 2020. Les drapeaux seront mis en berne.

B – Intervention sur les marchés

En lien avec le Département, Alès Agglomération œuvre à la structuration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT. Il s'agit de Co construire avec les acteurs intéressés (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales, acteurs associatifs, privés, publics, structures de développement agricole ... et consommateurs) une politique alimentaire et agricole permettant une alimentation de qualité et de proximité sur le territoire.

Monsieur le Maire indique que l'enquête « Bien mangé, bien produire » est en ligne jusqu'au 31 décembre prochain et qu'un stand de présentation s'installera sur le marché du samedi 12 décembre prochain.

C – Crise sanitaire

Monsieur le Maire se dit pessimiste par rapport aux prochaines annonces du Gouvernement le 15 décembre prochain. Les professionnels de santé s'attendent à un rebond après les fêtes.

La situation sur l'EHPAD est toujours rassurante.

Plus que jamais, cette période engage à la bienveillance envers autrui et la nécessité de prendre soin les uns des autres.

D – Illuminations de la ville

Les illuminations sont en cours d'installation sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Monsieur le Maire, pour conclure, fait part de la venue du Président d'Alès Agglomération sur la commune le mardi 8 décembre prochain. Il est prévu une visite des sites « DINOPEDIA » et « EPIDE ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.

**Le Maire de La Grand'Combe,
Vice-Président d'Alès Agglomération,
Vice-Président du Département.**


Patrick MALAVIEILLE

